

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association « Le Paradis »

**Le 08 avril 2017 à 10 H 00, et conformément aux
statuts, l'assemblée générale ordinaire de l'association
«Le Paradis» s'est tenue au Cinéma Lux de Cadillac.**

Étaient présents : 23 adhérents de l'association, avec 10 procurations, Mr Dréau, adjoint au Maire de Cadillac et le directeur du cinéma Florent LEMONNIER.

Cette assemblée est présidée par Mr Jean-Luc SURGET, en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Mr Dominique CAREIL.

A ce jour, il y a 52 adhérents à jour de leur cotisation 2017. Le quorum minimum requis pour la validité des votes de 26 adhérents est atteint : 23 présents plus 10 procurations.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Bilan moral 2016
- Bilan d'activité 2016
- Bilan financier 2016
- Budget prévisionnel 2017
- Perspectives
- Renouvellement du Conseil d'administration

Bilan moral 2016

Le bilan moral 2016 de l'association « Le Paradis » est présenté par le président aux membres de l'assemblée générale ordinaire.

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité le bilan moral 2016, tel qu'il lui a été présenté.

Bilan d'activité 2016

Le bilan d'activité 2016 de l'association « Le Paradis », document remis à chaque adhérent en séance, est présenté aux membres de l'assemblée générale ordinaire par Florent Lemonnier, directeur.

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité, ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Bilan financier 2016

Le bilan financier 2016 de l'association « Le Paradis », document remis à chaque adhérent en séance, est présenté aux membres de l'assemblée générale ordinaire par Robert Ruddell, trésorier.

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité, ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel 2017 de l'association « Le Paradis », document remis à chaque adhérent en séance, est présenté aux membres de l'assemblée générale ordinaire par Robert Ruddell, trésorier.

Après échanges et discussion, l'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité, ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Perspectives

Mrs Surget, président et Dréau, adjoint au maire de Cadillac, rappellent que, pour la construction de la 2° salle, les subventions ont été obtenues auprès du CNC, du Fonds LEADER et du Conseil départemental de la Gironde. Le dossier déposé auprès de la Région Aquitaine est en cours d'instruction et sera validé lors d'une commission de juin.

Le déroulement du planning des différentes étapes permet de penser qu'une ouverture de 2° salle serait possible au printemps 2018, si toutes les étapes se déroulent normalement.

Renouvellement du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus pour 3 ans, en application des nouveaux statuts. Il y a, pour cette année, trois membres à renouveler.

Se présentent : Dominique Careil et Didier Chevrier.

Comme il n'y a pas d'autres candidats, il est procédé au vote à main levée. Sont élus à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire pour siéger au conseil d'administration pour une durée de trois ans, les adhérents suivants : Dominique Careil et Didier Chevrier.

Le nouveau conseil d'administration comportera donc 10 membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,

Jean-Luc SURGET

Le secrétaire,

Dominique CAREIL